

08/02/2017



ZONE Île-de-France



LE SNAPATSI reçu par la Préfète de l'Essonne et le DDSP 91

Le 2 février 2017, le SNAPATSI a été reçu par Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de l'Essonne et Monsieur Luc-Didier MAZOYER, Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Essonne.

Le SNAPATSI était représenté par Claire COUYOUMDJIAN secrétaire nationale pour les personnels scientifiques - Falière LATONNE, secrétaire zonal adjoint Ile de France et Sofia AMIMER pour les personnels administratifs - Damien GAILLET, secrétaire national adjoint pour les personnels techniques.

L'Administration a également convié à cette rencontre des PATS volontaires affectés dans les services de sécurité publique de l'Essonne. Les personnels présents ont ainsi exprimé leurs difficultés et leurs attentes : sur leur besoin de reconnaissance, sur l'importance de rationaliser les tâches et de répartir les prérogatives entre les commissariats, la préfecture, les tribunaux d'instance, et sur des problématiques locales qui ont été notées par Monsieur le Directeur Départemental.

Lors de cette réunion le SNAPATSI a demandé plus d'attribution de **PRE « petites équipes »** pour les personnels administratifs dont le travail ne peut plus être gratifié par la PRE individuelle depuis le passage au RIFSEEP.

Le SNAPATSI a rappelé son attachement à plus de reconnaissance des personnels affectés aux **postes d'accueil** par l'octroi d'une NBI ainsi qu'un classement au groupe 1^{er} Groupe RIFSEEP.

Monsieur le DDSP a indiqué que l'accueil n'était pas le cœur de métier des administratifs et ne devait être exercé que par des agents volontaires et titulaires.



08/02/2017



ZONE Île-de-France



LE SNAPATSI reçu par la Préfète de l'Essonne et le DDSP 91, suite...

Actée dans le protocole du 11 avril 2016, le SNAPATSI a rappelé que la **substitution** doit être effective.

De nombreuses missions de soutien en sécurité publique sont encore effectuées par des collègues actifs aptes à des missions de voie publique et peuvent être réalisées par des personnels administratifs, techniques et scientifiques.

Aussi, des recrutements doivent être réalisés en conséquence chez les personnels administratifs, techniques et scientifiques.



Le SNAPATSI a rappelé **l'urgence du recrutement d'ASPTS en Ile de France** pour pallier au manque d'effectif (*60 postes vacants actuellement*) qui aggrave la charge de travail de chacun.

Ajouté à des contraintes horaires particulièrement difficiles, une augmentation de l'insécurité pour des personnels qui sortent sur le terrain, une fatigue chronique qui se traduit actuellement par une usure prématurée de certains d'entre eux.

Nous avons aussi réaffirmé nos demandes de reconnaissance des personnels **scientifiques** par un **statut adapté** à leurs missions et d'un dispositif de **fidélisation**.

BUREAU ZONAL

Île-de-France

Téléphone : 01 80 15 38 45

Mail :

secretariat.idf@snapatsi.fr

Le SNAPATSI, le seul syndicat à vous défendre au quotidien !